

Liste des documents à fournir obligatoirement lors du dépôt du dossier de sélection

Voie directe - Ville de Paris

Pour votre rendez-vous d'inscription que vous devez prendre en appelant notre standard au 01 53 56 10 85, il faudra vous munir des documents suivants :

- Une **pièce d'identité**
- Une **lettre de motivation manuscrite**
- Un **curriculum vitae**
- Un **document manuscrit, de 2 pages maximum, relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel** en lien avec les attendus de la formation
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de **ses diplômes ou titres traduits en français**
- Le cas échéant, la **copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale**
- Selon la situation du candidat, **les attestations de travail**, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Autre **justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle** (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- Une **photographie d'identité** récente.

-> Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection dans l'ordre ci-dessus.